



DEPARTEMENT DU BAS-RHIN
MAIRIE de DINGSHEIM
- 67370 -

N°18 du mandat/N08-2021

**Séance du conseil municipal
du lundi 4 octobre 2021 à 20h**
sous la présidence de M. Gaston Burger
Salle du conseil municipal à Dingsheim

Membres présents : 15

Gaston Burger, Joseph Arenas, Andrée Briffoteau, Marcel Fritsch, Geneviève Botzong, Christian Biller, Benoît Haettinger, Audrey Bauer, Geoffrey Diebold, Laetitia Johner, Fabienne Breyel, Gisèle Berbach, Fabrice Lutz, Brice Schobel et Dominique Reinbolt

Absents avec procuration : 0

Absents : 0

Nombre de votants : 15

Ordre du jour :

1. Adoption du compte-rendu de la séance du 6 septembre 2021
2. Modalité d'attribution des prix et prestations diverses
3. Point budgétaire
4. Demande de subvention auprès du FAEDER (fonds européens)
5. Demandes de subventions au SDIL et à la DETR pour les projets 2022
6. Rapport annuel du Gaz de Strasbourg
7. Retour sur la journée citoyenne du 25 septembre
8. Organisation de la manifestation « Les Foulées roses »
9. Travaux et dossiers en cours :
 - ↳ Aménagement d'un espace d'agrément à l'entrée du village
 - Expertise « zone humide »
 - ↳ Réfection des rues de Brasilia et de Berlin
 - ↳ Dossiers d'urbanisme
10. Retours concernant :
 - ↳ le Sivom « La Souffel »
 - ↳ les commissions communales
11. Nettoyage des bâtiments communaux
12. Divers
 - ↳ Agenda

Conformément à l'article L.2541-6 du code général des collectivités territoriales, le conseil municipal désigne son secrétaire lors de chacune de ses séances. Le conseil municipal désigne Virginie Adloff, secrétaire de mairie, comme secrétaire de séance.

1. Adoption du compte-rendu de la séance du 6 septembre 2021

Aucune remarque n'étant formulée, le compte-rendu est adopté à l'unanimité.

2. Modalité d'attribution des prix et prestations diverses 2022/2021

Délibération N°32/2021

Votants : 15 - ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0 , POUR : 15 (unanimité)

Le maire propose au conseil municipal de définir, pour la durée du mandat les montants maximums attribués à différentes personnes dans le cadre des concours organisés par la commune, des personnes méritantes ou assurant des prestations diverses lors de certains événements.

Vu la délibération N°31/2018, précisant l'imputation des dépenses relatives aux articles 6132 et 6257, Considérant que l'assemblée délibérante reste libre de déterminer les types d'actions, le montant des dépenses, ainsi que les modalités de leur mise en œuvre,

Sur proposition de la commission Cadre de vie,
Entendu l'exposé du maire et après en avoir délibéré,

Le conseil municipal, après débat et délibération comme suit :
Votants : 15 - ABSTENTIONS : 0, CONTRE : 0, POUR : 15 (unanimité)

DECIDE, pour l'ensemble du mandat :

↳ de fixer les montants maximums suivants :

➤ Concours et lauréats :

- 1^{er} prix : 60€ /personne
- 2^{ème} prix : 50€ /personne
- 3^{ème} prix : 40€ /personne
- Prix d'encouragement : 25€ /personne

➤ Prestations diverses (cadeaux, médaille, remerciement, personne méritante...) :

- 200€/personne maximum

↳ précise que ces prestations pourront être remises soit directement sous forme de cartes cadeaux, soit sous forme de bons rédigés par la commune (tampon + signature). Ces bons permettront à leurs bénéficiaires de récupérer leur prix directement auprès des fournisseurs. Ces derniers établiront alors un décompte accompagné des bons qui seront joints à leurs factures.

↳ d'inscrire annuellement les crédits prévus à cet effet, chapitre 011, article 6257 (réception) ou au chapitre 67, article 6714 (bourses et prix).

- autorise le maire à signer tous les documents relatifs à ces prestations

3. Point budgétaire

Virginie Adloff présente un état budgétaire des dépenses et des recettes. Le budget est, à ce jour, conforme aux prévisions budgétaires et ne nécessite pas de décision modificative.

4. Demande de subvention auprès du FEADER (fonds européens)

Le projet d'aménagement d'un espace d'agrément à l'entrée Est de la commune (terrain Gull) est susceptible de bénéficier du fonds européen (FEADER). Le montant de la subvention serait plafonné à 370.000€ représentant, au maximum, 70% du projet et exclusif des autres subventions déjà attribuées. Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à déposer une demande auprès du FEADER.

5. Demandes de subventions au SDIL et à la DETR pour les projets 2022

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à déposer des demandes de subventions pour les projets 2022. Une présentation détaillée sera faite au fur et à mesure des projets retenus.

6. Rapport annuel du Gaz de Strasbourg

↳ **sur le service de distribution publique de gaz par R-GDS - Rapport 2020**

- 305 points de consommation (299 en 2019)
- 5472 kWh acheminés
- 16866€ d'investissements
- 1288,57€ de redevances (concession et occupation du domaine public)

Le document complet est disponible en mairie.

7. Retour sur la journée citoyenne du 25 septembre

Le maire remercie tous les participants (environ 40 personnes) et plus particulièrement les responsables des différents ateliers. Cette matinée citoyenne a été une réussite et plusieurs travaux ont pu être réalisés, comme un hôtel à insectes à l'entrée du village, le nettoyage du terrain Gull, l'abattage d'arbres en mauvais état à l'école, la remise en peinture des jeux des cours d'écoles, la réalisation de plusieurs décorations de Noël ou encore la fixation d'un portail d'entrée de l'église.

Cette initiative sera à reconduire l'année prochaine.

8. Organisation de la manifestation « Les Foulées roses »

L'ensemble des conseillers municipaux et la secrétaire de mairie sont inscrits sous le groupe « conseil municipal ». Même si plusieurs élus ne pourront participer à la marche, car bénévoles pour la manifestation, la présence de toute l'équipe est nécessaire. Le 9 octobre aura lieu une réunion relative à l'organisation pratique. Les sapeurs-pompiers volontaires de la section La Souffel proposeront des tartes flambées à consommer sur place ou à emporter et l'ensemble des bénéfices seront reversés à la Ligue contre le cancer.

9 Travaux et dossiers en cours

↳ **Aménagement d'un espace d'agrément à l'entrée du village**

L'expertise d'analyse des sols « zone humide » a été confiée à l'entreprise Ecolor. 15 carottages ont été faits entre 15 et 50cm. Le terrain est exclusivement composé de limon. Aucune « zone humide » n'a été trouvée. Néanmoins des recommandations ont été faites, à savoir sauvegarder la ripisylve et limiter le cheminement entre 6 et 10m. Plusieurs plans de « balsamine invasive » ont été trouvés. Conclusion du bureau d'analyse : pas d'obstacle particulier à la réalisation du projet envisagé.

↳ **Réfection de la rue de Brasilia et Berlin**

Réseaux eau et assainissement : tous les branchements particuliers seront remplacés (120.000€). Un passage caméra dans la conduite d'assainissement a relevé des conduites en fonte (remplacement 85.000€). Ces travaux, pris en charge intégralement par le SDEA, dureront environ 2 mois.

Le gaz aura très peu de travaux à réaliser, l'essentiel de son réseau étant déjà en place.

L'ES profitera de la réfection des chaussées pour vérifier l'état de son réseau et réaliser le cas échéant les travaux de remise en état nécessaire.

L'appel d'offre sera lancé fin novembre/début décembre par le bureau d'étude TTK.

Une réunion des riverains est prévue le 20 octobre à 19h30 à la salle La Grange en présence du bureau d'études afin de leur présenter le projet et recueillir les éventuelles remarques.

↳ **Urbanisme :**

- ⇒ Un permis de construire a été déposé par Georges Burger pour la création d'un poulailler « labellisé en extérieur ». Deux bâtiments (50m x 10m x 3,84m) de 4.400 bêtes, soit 8.800 poulets, seront construits. Ces poulaillers seront installés dans la continuité de la rue de Stutzheim près du grand hangar agricole déjà existant et à plus de 300m des dernières habitations.
- ⇒ Le permis de construire déposé par Edifipierre consiste en la création d'un bâtiment de 22 logements avec un porche d'entrée donnant sur la rue Principale à côté du Crédit Mutuel. Les différentes consultations auprès de la Collectivité européenne d'Alsace notamment (accès sur une RD) sont toujours en cours.

↳ **le Sivom « La Souffel »**

Le Sivom fait face à de nombreuses absences de personnel, notamment dans l'équipe entretien des bâtiments à la suite de soucis de santé des personnels en place. Une société de nettoyage a été sollicitée pour intervenir dans les écoles. Le Président indique également que le chef de l'équipe entretien voirie espaces verts prendra sa retraite en juillet 2022 et qu'une offre d'emploi va être diffusée prochainement pour pourvoir à son remplacement.

Le projet d'extension du CLSH (périscolaire) est plus complexe que prévu initialement (problème d'accès) et de ce fait de nouvelles études sont en cours.

↳ **les commissions communales**

Chaque commission fait un retour rapide sur les activités de leur commission depuis le dernier conseil.

- ✓ Tous les jeudis il sera proposé aux aînés du secteur, sur inscription auprès de l'association AtoutAge, des séances gratuites relatives à la prévention des chutes à la salle « La Grange »
- ✓ Après échanges, le conseil municipal décide à 14 Pour et 1 abstention (Geneviève Botzong) d'organiser le repas des aînés au centre culturel le 11 décembre en commun avec Griesheim-sur-Souffel.
- ✓ Le St Nicolas passera dans les écoles le 6 décembre
- ✓ Une réunion de la commission voirie est prévue le 12 octobre à 17h
- ✓ Une réunion de la commission urbanisme est prévue le 15 octobre à 18h
- ✓ Le CMDJ (Conseil Municipal Des Jeunes) sera relancé prochainement. Brice Schobel, Gisèle Berbach et Audrey Bauer représenteront Dingsheim

11 Nettoyage des bâtiments communaux

Les problèmes de personnels évoqués au point précédent impactent également le nettoyage des bâtiments communaux. Aussi, le maire propose de faire appel à du personnel extérieur, tant pour la mairie que pour la salle communale. Concernant la distribution des tracts et autres documents, le maire sollicitera l'ensemble des élus. Le conseil municipal décide à l'unanimité de procéder ainsi et autorise le maire à engager les dépenses nécessaires. Un point sera refait pour étudier la pérennité éventuelle de cette solution à l'avenir, en fonction de l'évolution des nécessités du Sivom.

12 Divers

a) Agenda

- Le prochain conseil municipal est fixé au 8 novembre 2021

Séance close à 22h30

Ont signé le registre tous les membres présents ou représentés :

Gaston BURGER	Joseph ARENAS	Audrey BAUER	Gisèle BERBACH	Christian BILLER
Geneviève BOTZONG	Fabienne BREYEL	Andrée BRIFFOTEAU	Geoffrey DIEBOLD	Marcel FRITSCH
Benoît HAETTINGER	Laetitia JOHNER	Fabrice LUTZ	Dominique REINBOLT	Brice SCHOBEL

